



CTSD du 28 janvier 2022

Déclaration Unsa Education

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour préparer la carte scolaire de la Moselle pour la rentrée 2022, ce sont donc des problématiques de carte scolaire qui seront évoquées dans cette déclaration.

La fermeture d'une classe est toujours mal vécue quel que soient le nombre d'élèves au départ car elle conduit forcément à un changement de l'organisation de l'école, à une modification des conditions de travail pour les professeurs et à une modification des conditions d'apprentissages pour les élèves. Et cela est vrai même pour une classe qui passe de 15 élèves à 22. A l'Unsa Education, nous sommes réalistes et nous sommes bien conscients qu'à l'heure actuelle nous ne disposons pas des moyens suffisants pour généraliser un tel effectif mais cela ne doit pas nous empêcher de nous fixer un objectif pour le nombre d'élèves maximum qui devraient composer une classe.

D'ailleurs le gouvernement lui-même admet qu'un effectif réduit est nettement préférable puisqu'il a mis en place les classes dédoublées dans les zones prioritaires avec moins de 15 élèves par classe et qu'il souhaite aujourd'hui limiter à 24 élèves les classes de cycle 2. L'Unsa Education qui revendique depuis de nombreuses années un effectif maximum de 24 élèves par classe ne peut qu'approuver cette démarche.

Ainsi, les annonces de non-fermetures pour réaliser un objectif de 24 élèves dans les classes de GS CP et CE1 vont aussi dans le bon sens pour l'Unsa Education et la confortent dans ses attentes. L'Unsa Education continuera donc à revendiquer ce seuil de 24 élèves par classe y compris au cycle 3. Il n'y a aucune raison de ne pas vouloir atteindre aussi cet objectif au cycle 3 même si cela demandera des moyens supplémentaires de la part de notre ministère.

En attendant ces nouveaux moyens, nous pensons qu'il faut commencer par ne pas considérer la baisse démographique générale que l'on constate chaque année comme une excuse pour supprimer des moyens.

Si nous ne pouvons pas pour l'instant généraliser des classes à 24 aussi en cycle 3, il nous paraît donc important d'apporter une attention particulière aux effectifs de cycle 3 pour prononcer le cas échéant une ouverture de classe où une non-fermeture lorsque les effectifs y seront trop importants, en allant au besoin au-delà de la moyenne globale des effectifs dans une école.

En Moselle, nous demandons depuis longtemps une réelle prise en compte des élèves d'ULIS dans les effectifs. Aussi, l'Unsa Education accueille favorablement les mesures

qui ont été annoncées au cours du groupe de travail qui vont dans ce sens en espérant qu'elles seront confirmées au cours de ce CTSD et qu'elles apporteront de réelles avancées dans les écoles concernées.

Depuis plusieurs années l'Unsa Education dénonce la fragilité des RASED alors qu'ils sont indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Nous attendons donc là aussi des améliorations à ce niveau en particulier dans un premier temps dans les écoles qui pourraient être classées en REP si on se donnait la peine de redéfinir la carte des zones prioritaires et qui malheureusement ne bénéficient pas de tous les dispositifs proposés en zone prioritaire alors qu'elles en ont toutes les caractéristiques sans en faire partie.

Enfin, nous pensons que le contexte particulier d'une école devrait aussi pouvoir être pris en compte dans la détermination des moyens qui lui sont alloués. Le critère école ordinaire, école zone prioritaire n'est plus forcément suffisant. Ainsi par exemple, l'avis du CHSCT pourrait être lui aussi pris en considération vis-à-vis d'une école dont la situation particulière l'a amené à effectuer une enquête approfondie la concernant. Son analyse et son expertise pourraient parfaitement amener à la dotation de moyens pour cette école y compris si elle est en dehors des fameux seuils d'observation.

Je vous remercie pour votre attention.